

Compte-rendu comité syndical du SIVOS – lundi 14 avril 2014 à 20h

Délégués présents :

Divajeu : *Magali Judan, Carole Renaud, Christian Gresse, Mylène Subba est représentée par Vincent Rolland*

La Répara-Auriples : *Christian Caillet, Pascal Collin, JC Jouve*

Autichamp : *Denis Lattard, Ken Delcourt, Patricia Modaine*

Secrétaire de séance :

Carole Renaud

1 – Election du bureau :

Il a été désigné en tant que président du bureau le doyen de l'assemblée, Christian Gresse pour procéder à l'élection du président.

Il a été désigné 2 assesseurs, Ken Delcourt et Jean-Charles Jouve.

2 – Election du président :

Est élue présidente, à 9 voix sur 10, Magali Judan.

Approuvé à l'unanimité.

3 – Election des vice-présidents :

Sont élus vice-présidents, à 9 voix sur 10 Christian Caillet, à 10 voix sur 10 Denis Lattard.

Approuvé à l'unanimité.

4 – Election du secrétaire :

Est élue secrétaire, à 10 voix sur 10, Carole Renaud.

Approuvé à l'unanimité.

5 – Indemnisation du président :

Au vu de la charge de travail engendrée par la présidence du SIVOS, la décision a été prise de verser une indemnité à la présidente fixée à 5% de l'indice 1015, à savoir 190 € brut/mois.

Approuvé à l'unanimité.

6 – Arrêtés de délégation de signatures :

Ce point sera repris lors d'un prochain comité car la récente circulaire du Monsieur le ministre de l'intérieur concernant les modalités à suivre par le comité syndical concernant les délégations du président et des vice-présidents n'a pu être étudiée avant ce comité.

7 – Renouvellement en 2015 du contrat d'assurance « risques statutaires » du CDG26

Le contrat d'assurance arrive à échéance en décembre 2014. Le CDG26 lance une procédure de marché négocié et nous propose de les rejoindre, pour nous éviter de conduire notre propre procédure.

Approuvé à l'unanimité.

8 – Arrêtés de reclassement du personnel titulaire

Les décrets ont été modifiés, un nouveau tableau d'avancement d'échelon a été proposé, concernant 2 postes titulaires du SIVOS, avec 2 possibilités d'avancement.

Le comité syndical a opté à l'unanimité, pour l'avancement le plus rapide, ces 2 personnes effectuant un travail de grande qualité.

9 – Questions diverses

Voyage à Paris de la classe de La Répara :

La demande de subvention, d'un montant d'au moins 168 € a été acceptée à cette hauteur. Reste à

connaître le budget final de ce voyage, le SIVOS complètera certainement cette subvention.

La question du dédommagement de Christine Bonnet travaillant habituellement à la cantine, et qui doit accompagner la classe, se pose.

Il a été décidé que lui serait payé, en contrepartie, son temps de travail sur d'autres journées pendant lesquelles la classe sera en sortie. (3 ou 4 sorties vélo, etc...).

Informatique :

Les ordinateurs de Divajeu et de la Répara sont infectés par des virus et affichent des photos obscènes lorsque le navigateur web est lancé. L'ordinateur de direction de Divajeu est obsolète. Le remplacement de ce dernier est programmé pour cette année.

Notre fournisseur et interlocuteur habituel pour l'informatique va être contacté pour établir un devis de remplacement ainsi que pour une révision de tous les postes des écoles afin d'éliminer les problèmes de virus. Un second informaticien sera également consulté pour la maintenance du parc informatique.

Association des parents d'élèves :

Le président de l'association des parents d'élèves du RPI demande à être prévenu des dates de réunion du comité syndical. Le comité syndical a donné son accord.

La séance est levée à 21h40.